



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1296

PRÉFET DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

ADMINISTRATION TERRITORIALE
DE SANTE

APPEL A CANDIDATURES

**« Contribuer à la politique de santé à Saint-Pierre et Miquelon
en devenant membre du Conseil de surveillance de l'hôpital »**

L'Administration Territoriale de Santé recherche une personne désireuse de participer au Conseil de surveillance de l'établissement public de santé de Saint-Pierre et Miquelon. Le candidat retenu siègera au Conseil de surveillance du Centre Hospitalier François Dunan en qualité de **personne qualifiée**.

Le Conseil de surveillance se prononce sur la stratégie en matière de projets, d'amélioration de la prise en charge des patients et exerce le contrôle permanent de la gestion financière de l'établissement public de santé de Saint-Pierre et Miquelon. Il se réunit une fois par trimestre.

Les candidats doivent remplir les **critères suivants** : disposer d'une expérience dans le domaine de la santé publique, de l'offre de soins et de l'accompagnement médico-social. Etre en mesure de démontrer un intérêt sérieux pour les questions relatives à la santé en général.

Les fonctions de membre du Conseil de surveillance sont exercées gratuitement. Une assiduité et une participation effective aux travaux du Conseil sont attendues.

Les candidats intéressés doivent adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae :

- ✦ Soit par courrier à : Monsieur le Chef de Service
de l'Administration Territoriale de Santé (ATS-SPM)
Boulevard Port en Bessin
BP : 4333
97500 SAINT-PIERRE
- ✦ Soit par courriel : dd975-direction@sante.gouv.fr
- ✦ Soit par télécopie au 05-08-41-16-91.

La date limite de candidature est fixée au 15 septembre 2014

Le Préfet,

Patrice LATRON